



Assemblée générale

Distr. générale
3 novembre 2023
Français
Original : anglais

Soixante-dix-huitième session
Point 115 c) de l'ordre du jour

Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations : confirmation de la nomination de membres du Comité des placements

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Laurens Thomas **den Hartog** (Royaume des Pays-Bas)

1. À sa 2^e séance plénière, le 8 septembre 2023, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-dix-huitième session la question intitulée « Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations : confirmation de la nomination de membres du Comité des placements » et de la renvoyer à la Cinquième Commission.
2. À sa 8^e séance, le 3 novembre 2023, la Cinquième Commission était saisie des documents suivants :
 - a) Note du Secrétaire général concernant les sièges qui deviendront vacants au Comité des placements du fait de l'expiration du mandat de cinq de ses membres le 31 décembre 2023 ([A/78/103](#)) ;
 - b) Note du Secrétaire général dans laquelle, en application des dispositions de l'article 20 des Statuts, Règlements et système d'ajustement des pensions de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, le Secrétaire général, après avoir consulté le Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, a proposé à l'Assemblée générale de confirmer la nomination ou la reconduction dans leurs fonctions de cinq membres ordinaires du Comité des placements pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2024 et, conformément à la pratique établie, la reconduction du mandat d'un membre ad hoc du Comité des placements pour un mandat d'un an à compter du 1^{er} janvier 2024 ([A/C.5/78/8](#)).
3. À la même séance, la Commission a décidé, par acclamation, de recommander à l'Assemblée générale de confirmer la nomination ou la reconduction dans leurs fonctions de Yasir O. Al-Rumayyan (Arabie saoudite), Sarah Omotunde Alade (Nigéria), Natalia Khanjenkova (Fédération de Russie), Shan Li (Chine) et Patricia Parise (Argentine) comme membres ordinaires du Comité des placements pour un



mandat de trois ans prenant effet au 1^{er} janvier 2024. Elle a également décidé, par acclamation, de recommander à l'Assemblée de confirmer la reconduction du mandat de Macky Tall (Mali) comme membre ad hoc du Comité pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2024 (voir par. 4).

Recommandation de la Cinquième Commission

4. La Cinquième Commission recommande que l'Assemblée générale :

a) Confirme la nomination ou la reconduction dans leurs fonctions par le Secrétaire général de Yasir O. Al-Rumayyan (Arabie saoudite), Sarah Omotunde Alade (Nigéria), Natalia Khanjenkova (Fédération de Russie), Shan Li (Chine) et Patricia Parise (Argentine) comme membres ordinaires du Comité des placements pour un mandat de trois ans prenant effet au 1^{er} janvier 2024 ;

b) Confirme la reconduction par le Secrétaire général du mandat de Macky Tall (Mali) comme membre ad hoc du Comité des placements pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2024.
